

**FILIÈRE
DURABLE**

100% RÉGIONALE



BOIS

PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIÈRE BOIS RÉGIONALE

RAPPORT ANNUEL 2019

PARTENAIRES DU PROGRAMME

Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
Association pour le développement du Nord Vaudois (ADNV)
Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
Région de Nyon
Chambre des bois de l'Ouest Vaudois (CBOVd)
Communauté d'action régionale CAR de Lignum (Lignum Vaud)
Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)
Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers (La Forestière)
Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud (DGE-Forêt)
Service de promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)

SOUTENUS PAR

 canton de
vaud


npr
Nouvelle
politique régionale

Office fédéral de l'environnement OFEV
Plan d'action bois

SOMMAIRE

1. Préambule	4
2. Contexte	5
3. Gouvernance	7
4. Actions du Programme de promotion de la filière bois régionale	9
a) Promotion et information	9
b) Appui aux entreprises, formation et innovation	12
c) Instruments politiques et développement territorial	13
5. Collaborations et autres projets	15
6. Financement du programme et des activités	16
7. Perspectives	17
8. Annexes	18

Pour agrémenter les contenus textuels et les chiffres, ce rapport annuel fait la part belle aux images. Il présente au fil des pages des scènes du travail quotidien d'acteurs clé des métiers du bois. Ce reportage photo vivant, au cœur de la filière, est signé Delphine Schacher.

Glossaire

ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
Agridea	Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
CBOVd	Chambre des bois de l'Ouest vaudois
CevAde	Centre d'évaluation, d'élaboration et de développement de politiques publiques
COBS	Certificat d'origine bois Suisse (devenu Label bois suisse depuis mai 2019)
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
DGE forêt	Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud, Forêt
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIRNA	Direction des ressources et du patrimoine (DGE-DIRNA)
FRECEM	Fédération romande des entreprises de charpente
FVE	Fédération vaudoise des entrepreneurs
IBS	Industrie Bois Suisse
La Forestière	Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
Lignum Vaud	Communauté d'action régionale CAR de Lignum
OFEV	Office fédéral de l'environnement
PDF	Plan directeur forestier
PHR économie	Programme pilote Territoire d'action Économie
Région de Nyon	Conseil régional du district de Nyon
SDA	Surfaces d'assolement
SGZA	Stratégie de gestion des zones artisanales
SOFREN	Société foncière nyonnaise
SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
UCV	Union des communes vaudoises

1. PRÉAMBULE

Les innombrables qualités du bois se retrouvent dans les domaines de la construction, où elles se traduisent par des notions de confort, d'esthétique, de malléabilité, de résistance, d'écologie. Mais si aimer le bois pour les uns et l'utiliser pour des autres relève souvent d'une évidence, tenir compte de l'origine de ce bois n'en est hélas pas souvent une.

Le secteur du bois est soumis à de fortes pressions, comme celle de la concurrence étrangère. Les acteurs locaux doivent sans cesse se réinventer, défendre leurs intérêts auprès de diverses instances, trouver du soutien pour survivre ou évoluer rappeler leur professionnalisme et leurs qualités. Rappeler qu'ils participent activement à l'économie locale et créent de l'emploi.

Le Programme de promotion de la filière bois régionale œuvre précisément à soutenir les professionnels du bois du canton de Vaud dans les défis qui menacent leurs activités. Il est engagé à trouver avec eux les réponses les meilleures.

Le Programme c'est une série d'actions de politique publique et de promotion économique. Cette plateforme coordonne des initiatives, des enquêtes, des stratégies pour le maintien et le développement d'une filière bois régionale saine et compétitive, en tenant compte de la ressource disponible.

Le Programme s'inscrit également dans le cadre du plan climat cantonal, en apportant une contribution significative à la lutte contre les changements climatiques.



Gilbert Gußler
Président du programme



Christiane Maillefer
Coordinatrice

2. CONTEXTE

De la forêt jusqu'à l'objet fini, la filière bois comprend toutes les étapes de production et de transformation de cette matière noble qu'est le bois. Professionnelle, efficiente et chargée de valeurs très positives, elle constitue une filière d'avenir pour de nombreux métiers et savoir-faire, ainsi qu'une économie croissante et durable.

Les chiffres¹ pour la Suisse en témoignent! En 2017, 3,33 millions de m³ de bois de service ont été produits dans différents domaines: construction, meubles, aménagement intérieur et extérieur, emballage et produits bois.

La majeure partie de cette production concerne les domaines de la construction (1,54 millions de m³). Et cette production est en expansion. Entre 2012 et 2017, on note en effet une augmentation significative de l'utilisation du bois dans l'habitat collectif (+11%) et les bâtiments de collectivités publiques.

Cette évolution est réjouissante et augure de belles perspectives pour les secteurs du bois. Toutefois, à ce jour elle ne profite qu'en partie à la filière courte du bois.

«En Suisse, les importations du bois et des produits à base de bois s'élèvent en 2018 à 6,16 milliards de francs et les exportations, à 1,96 milliard de francs. Par rapport à l'année précédente, l'excédent d'importation a augmenté de 298 millions de francs, soit une hausse de 7,6%, pour atteindre 4,2 milliards. Les importations en hausse de 141 millions de francs pour le bois transformé, les produits semi-finis et les produits en bois (y compris le bois collé utilisé notamment en construction) ainsi que l'augmentation de 132 millions de francs en ce qui concerne les produits en papier et en carton contribuent de manière déterminante à cette évolution.»²

De ce fait, la filière courte requiert une attention particulière car elle présente des qualités indéniables au niveau économique et environnemental:

- Utiliser du bois en filière courte ou suisse, c'est faire travailler des entreprises et des acteurs locaux. C'est ainsi conserver et créer des emplois, assurer la pérennisation de savoir-faire notamment par la formation d'apprenti-es et stimuler l'innovation.
- Le bois, et encore davantage le bois en filière courte, est un matériau naturel et renouvelable, très économe en énergie grise, valorisable à 100%. Il représente un allié écologique pour la lutte contre les changements climatiques.

Dans un tel contexte, l'engagement concret du Programme pour la mise en œuvre de bois en filière courte s'avère particulièrement crucial. Par ses actions ciblées, le Programme non seulement renforce des segments fragiles de la filière bois mais, plus largement, œuvre à dynamiser l'économie du bois en Suisse romande de façon durable.

Aujourd'hui le Programme est un acteur reconnu au niveau cantonal notamment pour sa capacité à intervenir dans des problématiques telles que l'aménagement du territoire, la formation-innovation, la fédération de la chaîne de valeur, la sensibilisation et l'information des publics cibles.

La poursuite des actions pour la valorisation de la filière courte du bois est donc essentielle. Le programme se place dans le cadre du plan climat national et cantonal. Il est l'un des garants respectés non seulement de l'adaptation nécessaire de la gestion des forêts mais également de la lutte sur le plan local contre les changements climatiques.

¹ Les chiffres fournis dans cette section proviennent d'une étude réalisée par l'école suisse du bois, sur mandat de l'office fédéral de l'environnement. <https://www.bfh.ch/de/forschung/referenzprojekte/holzverbrauch-schweiz/> (en allemand)

² Annuaire la forêt et le bois 2019, page 59.

Défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les professionnels du bois régionaux (filiale courte)

1. Faire coïncider le bois disponible localement et l'utilisation du bois dans le domaine de la construction locale.

L'utilisation du bois est toujours plus valorisée et les prouesses techniques sont de plus en plus spectaculaires dans la construction. Récemment à Zoug, par exemple, un immeuble de 10 étages a été construit en un temps record!

Comment inciter les constructeurs à opter pour du bois local?

2. Contrôler les besoins de surface de travail et de stockage.

La gestion de l'espace est devenue fondamentale pour toute la filière du bois qui nécessite des surfaces plus importantes qu'hier, en particulier pour le sciage, le stockage et la préfabrication toujours plus importante des charpentes.

Comment obtenir des espaces à moindre coût ou imaginer des systèmes pour optimiser la gestion de l'espace?

3. Pouvoir investir dans des équipements nécessaires à la pratique et à son évolution.

Les investissements sont lourds pour les entreprises de toute la chaîne (machines pour l'exploitation forestière, scies, séchoirs, matériel de haute technologie, ...).

Comment trouver des financements ou imaginer des systèmes collectifs pour limiter les investissements individuels?

Le Programme de promotion de la filière bois régionale répond à ces défis par un ensemble d'actions.

1. Promouvoir toute la filière bois régionale et intégrer tous ses acteurs.

2. Ancrer économiquement le programme de promotion.

3. Structurer l'offre pour mieux la faire correspondre aux besoins existants. Parallèlement stimuler les besoins pour utiliser l'offre existante.

4. Améliorer les conditions des entreprises bois en agissant sur les conditions cadre (ex. aménagement du territoire).

5. Chercher et conserver le soutien d'organismes régionaux et suprarégionaux (promotion économique et promotion du bois).

6. Connecter des domaines (promotion innovation, aménagement du territoire, soutien aux entreprises).

3. GOUVERNANCE

Le Programme de promotion de la filière bois régionale est une entité de promotion économique, qui intègre les trois axes du développement durable en agissant sur l'économie, l'aspect social (maintien et développement des savoir-faire et des emplois) et l'environnement (bonne gestion forestière et ressource renouvelable).

Pour fédérer l'ensemble de la filière courte et proposer des solutions constructives avec la ressource disponible localement, le Programme rassemble huit acteurs clés:

Organisations régionales

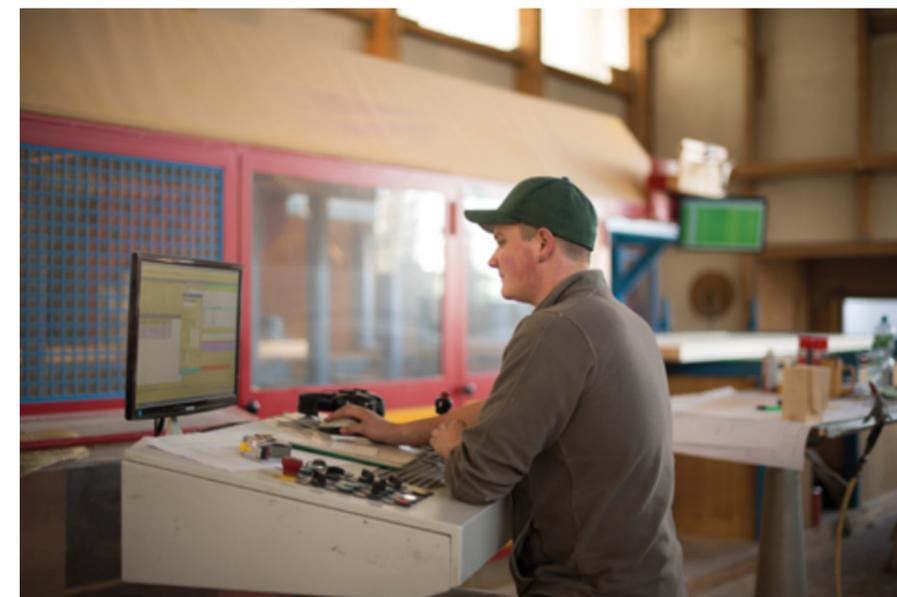
- Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV)
- Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
- Conseil régional du district de Nyon (Région de Nyon)

Organisations professionnelles

- Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVd)
- Communauté d'action régionale CAR de Lignum (Lignum Vaud)
- Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)
- Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers (La Forestière)

Le Programme de promotion de la filière bois régionale est soutenu pour ses actions par le canton de Vaud et la confédération.

- Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)
- Direction générale de l'environnement (DGE forêt)
- Office fédéral de l'environnement (Plan d'action bois)



Photographie © Delphine Schacher

Assemblée des partenaires

L'assemblée des partenaires 2019 s'est tenue le 26 mars 2019 à Yverdon-les-Bains. La partie institutionnelle a été suivie de la visite des nouveaux locaux de l'entreprise JPF-Ducret à Y-Parc.

L'année 2019 a été marquée par des changements importants au niveau des personnes relais du Programme.

- Mme Nathalie-Raya Etter, instigatrice et directrice du Programme depuis son démarrage a quitté la Région de Nyon. Elle est remplacée ad intérim par M. Olivier Haener (Région de Nyon).
- Monsieur Jean-François Métraux, inspecteur cantonal des forêts et membre de l'assemblée des partenaires très impliqué depuis la genèse du Programme, a fait valoir son droit à la retraite. Il est remplacé par M. Jean Rosset (DGE Forêt).
- Madame Christine Leu, représentante de l'ADNV à l'assemblée des partenaires et dans la Commission technique «conditions cadres et développement territorial» a fait valoir son droit à la retraite. Elle est remplacée par Mme Lisa Juniat (ADNV).
- Monsieur Philippe Duvoisin, représentant de l'ADNV à l'assemblée des partenaires, est remplacé par Monsieur Yvan Pahud (ADNV).
- Monsieur Philippe Humbert, représentant du CBOvd à l'assemblée des partenaires, est remplacé par Madame Laurence Pinel (CBOvd).

Le Programme remercie chacune de ces personnes relais pour leur engagement et leur souhaité plaisir et succès dans la poursuite de leurs diverses missions.

Le Programme accueille les nouvelles et nouveaux représentant-e-s des partenaires et se réjouit de nouer avec eux une collaboration fructueuse pour la pérennisation du Programme et de ses actions.

Hébergement administratif

L'hébergement administratif du Programme est assuré par la Région de Nyon.



Photographie © Delphine Schacher

4. ACTIONS DU PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE BOIS RÉGIONALE

Coordination

Pour assurer une coordination efficiente au sein du Programme, des commissions techniques ont été créées pour chacun des domaines d'action. Chaque CoTech permet d'avancer sur le sujet concerné en petit groupe de spécialistes.

Dans chaque CoTech, une personne est désignée pour représenter son groupe lors des séances au bureau.

a) Promotion et Information

Organisation d'un rendez-vous du bois pour les collectivités publiques

Pour poursuivre l'important travail de promotion et d'information auprès des collectivités publiques le Programme a organisé le 16 janvier 2019 un rendez-vous du bois à Rolle, sur le thème si crucial des marchés publics. En effet, lorsqu'un maître d'ouvrage choisit de travailler avec du bois suisse, elle ou il va devoir rappeler cette décision à chaque étape du projet. Il est donc particulièrement utile d'aider les maîtres d'ouvrages à avoir toutes les cartes en main.

L'événement a permis aux participants de se familiariser avec plusieurs possibilités présentées spécialement à leur attention. Ces échanges en direct ont fourni un complément apprécié au guide Lignum «Favoriser le bois suisse lors des appels d'offres».

Rencontres privilégiées avec les municipaux lors de la journée des communes de l'UCV

Pour aller à la rencontre des 2'000 personnes actives au sein des collectivités (essentiellement des municipaux), le Programme a participé Le 15 juin 2019 à Cossonay, à la journée des communes de l'Union des communes vaudoises (UCV). Partenaire du Programme, l'association intercommunale de la Région Cossonay, Aubonne, Morges (ARCAM) l'a accueilli sur son grand stand.

Le Programme a organisé une visite «filieré bois régionale» pour les élu-e-s, à cette occasion. Les 50 participant-e-s ont découvert les coulisses d'un bâtiment emblématique, la CossArena, qui met particulièrement en valeur le bois suisse. Puis, ils ont visité l'entreprise Atelier Z à Grancy qui a réalisé l'ouvrage. Cette visite leur a par ailleurs révélé d'autres utilisations exemplaires du bois local si polyvalent et inspirant. Preuve en a été donnée avec la jeune entreprise Woodspirit, labellisée bois suisse pour la fabrication de ses skis, et avec l'artiste Claudia Comte, qui a grandi à Grancy et qui utilise le bois dans ses créations.



Photographie © Delphine Schacher

Élaboration d'une stratégie de promotion et d'information grand public

Depuis plusieurs années, le grand public constitue l'une des cibles de communication du Programme. En 2019 la commission technique «promotion et information» a élaboré une nouvelle stratégie de sensibilisation.

Dans une tendance toujours plus marquée pour la consommation locale (par exemple avec le *locavore* pour les produits de l'agriculture), l'idée est non seulement d'éveiller les consciences mais aussi de favoriser l'achat de bois régional/suisse. Certes, à la différence des produits alimentaires dont la consommation est quotidienne, les décisions liées à la provenance du bois sont beaucoup moins fréquentes (achat de meubles, rénovations, construction, ...). Il s'agit donc de cibler plus finement les (futurs) propriétaires tout en assurant une communication générale.

La stratégie élaborée intègre ces quatre objectifs:

- Révéler: activer la prise de conscience et sensibiliser le public à l'utilisation du bois régional/suisse, notamment en présentant des exemples réussis de mise en œuvre.
- Valoriser: souligner les avantages de la construction en bois régional et faire connaître l'éventail des possibilités.
- Conscientiser: montrer le lien entre les forêts et le résultat final. Le public cible sait que la ressource bois régionale permet la réalisation d'objets et de construction mais il ne sait pas toujours comment. Et il ignore souvent que l'utilisation de cette ressource naturelle favorise le maintien de forêts saines, de savoir-faire et d'emplois locaux.
- Inciter: offrir les meilleurs arguments pour aider le public à choisir du bois suisse pour ses achats et constructions.

Création de jeux de piste «forêt et filière courte du bois»

Un projet de jeu de piste a été lancé en automne 2019. Il est conçu pour des enfants de 8 à 12 ans accompagnés d'un adulte (parents, accompagnants, enseignants, ...). L'objectif de ce jeu est que les jeunes participants acquièrent, de manière ludique, des connaissances sur la forêt et la filière courte du bois.

- Identifier les différentes fonctions de la forêt et en reconnaître les principales essences.
- Apprendre quel bois est utilisé majoritairement pour différents types de construction et d'usages.
- Découvrir les étapes de transformation du bois et les métiers les plus importantes de la filière bois.



Illustration © Jules Darrulat

Pour ce projet, le Programme bénéficie du soutien de la Chambre des bois de l'Ouest vaudois. Un mandat a été attribué à Artboristerie pour le développement des jeux de piste.

Actions de sensibilisation pour les élu-e-s cantonaux

La filière bois régionale constitue un ensemble de défis et d'opportunités qu'il est crucial de bien communiquer, notamment aux élus cantonaux. Aussi, le rapport annuel 2018 en version imprimée a été envoyé de façon personnalisée à toutes les députées et tous les députés du Canton.

Par ailleurs, le dépliant du Programme a été intégré au set d'informations préparé par la Région de Nyon et distribué à 700 exemplaires, lors de la réception du premier citoyen du pays.

Le Programme entend poursuivre la communication aux instances cantonales, par exemple en proposant des thèmes pour les réunions du Groupe bois du Grand Conseil.

Label Bois Suisse

Établi depuis 2010, le Certificat d'origine bois Suisse (COBS) a fait peau neuve en mai 2019. Renommé *Label Bois Suisse* et doté d'une identité visuelle modernisée, il garantit la provenance suisse du bois et assure sa traçabilité, depuis la forêt jusqu'au produit fini, à travers chaque étape de la chaîne de transformation. L'association Économie suisse du bois (www.lignum.ch) est propriétaire de la marque.

Des entreprises actives dans le secteur du bois, des lignes de production et des objets peuvent obtenir la certification. Pour faciliter la démarche des acteurs éligibles, le Programme soutient la première année de labellisation.



Nouvelle identité visuelle du Label Bois Suisse.
Plus d'information sur www.holz-bois-legno.ch.



Photographie © programme filière bois régionale

b) Appui aux entreprises, formation, innovation

Enjeux

La filière bois du Canton de Vaud s'inscrit dans un marché à forte concurrence, dominé par des entreprises européennes et par l'importation de produits déjà façonnés. Elle se caractérise par des résultats d'exploitation déficitaires au niveau de la forêt et certaines entreprises de la filière s'en trouvent affaiblies. Elle comprend aussi des petites et moyennes entreprises dynamiques, positionnées dans des marchés de niche et de proximité, dans le domaine de la construction en bois, qui adaptent et innovent régulièrement dans leurs processus industriel ou artisanal.

L'objectif principal du Programme consiste à favoriser la mise en œuvre de bois régional (ou suisse) pour des constructions. Il s'agit à cet effet en particulier de fédérer les différents acteurs, aux diverses étapes de la filière, afin de développer les opportunités et les pratiques propices à l'utilisation de la matière première régionale.

Soutien aux entreprises – développement – innovation

Les entreprises bois sont souvent considérées comme des entreprises traditionnelles. Or, ce secteur a fortement évolué ces dernières années. Une modernisation parfois radicale des méthodes et des produits assure une qualité et une efficacité toujours plus grande de la production. Pour accompagner et stimuler cette évolution, le Programme poursuit son travail de conseil mené avec Innovaud et œuvre aujourd'hui à identifier d'autres moyens de soutien efficaces pour les entreprises de la filière bois.

Parmi les projets pilotes, un expert national du bois a été mandaté pour poser un diagnostic pour une entreprise de la première transformation et élaborer des pistes de développement. Après modélisation, ce travail peut être déployé pour d'autres entreprises du même type.

Diagnostic des besoins et développement d'un système de soutien pour les entreprises de la première transformation du bois régional

La plus grande scierie romande (scierie Zahnd à Ruyères) est installée dans le canton de Vaud. Avec ses infrastructures de pointe et sa grande adaptabilité aux marchés, elle présente une bonne santé économique. Mais le tissu vaudois des acteurs de la première transformation est loin d'être idyllique. En effet, le déclin du nombre de petites et moyennes scieries est alarmant.

Pourtant, la complémentarité entre grandes et petites scieries constitue une réelle opportunité économique. Il est important de pouvoir travailler localement avec de petites unités pour des réalisations spécialisées et de compter sur des structures d'envergure pour des mises en œuvre plus importantes.

La première transformation est un maillon essentiel de la filière bois régionale. Pour l'utilisation de bois en filière courte il est vital de pouvoir maintenir et développer des activités complémentaires. Aussi, des mesures de soutien pour le maintien, la modernisation et le développement de ces entreprises de la première transformation nécessitent d'être développées.

Pour mieux identifier les enjeux et surtout les solutions pertinentes pour ces entreprises, le Programme a mandaté l'association CevAde en collaboration avec Industrie Bois Suisse (IBS) pour réaliser une étude spécialisée, qui prend en compte les besoins concrets des entreprises d'une part et les perspectives du marché d'autre part.

Cette étude débouchera en automne 2020 sur une série de propositions de mesures de soutien aux entreprises de la première transformation. Ce catalogue de mesures sera alors soumis par le Programme de la filière bois régionale au canton de Vaud dans le cadre de la politique d'appui au développement économique.

Labellisation d'entreprises

Le Programme de promotion de la filière bois régionale soutient les entreprises vaudoises qui obtiennent le Label Bois Suisse, en prenant en charge les frais de labellisation durant la première année. En 2019, l'entreprise Laurent Buchs Charpente, à Sainte-Croix, a bénéficié d'un tel soutien.

c) Instruments politiques et développement territorial

Enjeux

Le stockage de grumes et de produits semi-finis représente un défi grandissant pour les entreprises de la filière bois. L'évolution des méthodes de construction bois avec la montée en puissance de la préfabrication, accentue encore le besoin de surface.

Or la révision de la LAT avec une protection plus forte des SDA (surfaces d'assolement) entraîne une situation très tendue. Ce contexte confirme l'importance des actions du Programme de promotion de la filière bois régionale au niveau du développement territorial.

Élargissement de l'étude «analyse des besoins fonciers de la filière bois régionale»

En 2016, le Programme avait mandaté Wüest Partners SA pour une vaste étude pilote dans le but d'identifier les problématiques territoriales des acteurs du bois de l'Ouest vaudois. Fin 2018, les partenaires du Programme ont décidé d'élargir l'étude à l'ensemble du canton avec l'étude renommée «Analyse des besoins fonciers de la filière bois régionale», menée par le même bureau.

Cet élargissement a permis d'obtenir des résultats probants pour l'ensemble du canton. L'étude a été accompagnée par la commission technique «instruments politique et développement territorial» en collaboration avec les organisations régionales suivantes:

- Aigle Région
- Gros de Vaud Région
- Promove
- Pays d'Enhaut
- COREB

Il ressort de l'étude que le défi foncier est particulièrement aigu pour les activités liées aux travaux forestiers, scieries et charpenteries. Les principales observations et conclusions de l'étude sont les suivantes:

• L'accès à des terrains et surfaces d'activités à prix abordable

La faible valeur des produits rapportés au m² limite fortement les capacités financières des entreprises de la filière bois. D'après les résultats du sondage, quasi aucune entreprise ne serait prête à dépenser plus de 150 CHF/m² par an pour la location de surfaces d'activités ou d'investir plus de 150 CHF/m² pour l'achat de surfaces de terrain en zone d'activité, soit des niveaux de prix relativement faibles (en particulier sur l'arc lémanique).

• L'extension de zones d'activités locales

De nombreux sites existants sont bien localisés par rapport à la ressource bois mais souvent en périphérie des principaux pôles d'urbanisation. Les extensions de ces petites zones d'activités locales ne sont donc souvent pas des priorités au regard des objectifs de l'aménagement du territoire.

Alors que les entreprises cherchent à minimiser les transports et les ruptures de charge en raison des coûts élevés (matériau lourd et encombrant), une délocalisation de l'outil de production à distance de la ressource ou des partenaires de la filière n'est pas une option.

• Le besoin de modernisation des outils de production

Un enjeu qui représente notamment un défi crucial pour les entreprises de charpente en raison de l'évolution de la construction bois vers la préfabrication. Le développement de la robotisation et des processus intégrés de transformation (scierie-charpenterie) nécessite des surfaces et des volumes considérables en atelier. Ajouté à cela, l'extension des horaires de travail dans le but d'optimiser la productivité est aussi un enjeu en termes de nuisances.

La complexité de la filière bois et ses enjeux spécifiques nécessitent des mesures ciblées et un soutien particulier. Toutefois, dans le contexte actuel de crises climatique et écologique, un tel soutien à une production locale et renouvelable s'avère pertinent, surtout s'il vise à faciliter le développement des outils de production, et donc de l'emploi manufacturier dans le canton de Vaud.

L'étude comprend de nombreuses informations sur les besoins fonciers de la filière bois régionale qui éclairent la situation. Elle servira de base pour le développement de recommandations pour les acteurs du développement territorial, en particulier dans le cadre du développement des SGZA (stratégie de gestion des zones d'activités).

Ecopôle industriel bois dans la Région de Nyon

Engagée dans un partenariat public privé, la Région de Nyon s'engage pour le développement d'un Ecopôle industriel bois. Le développement du pôle bois dans le district de Nyon est inscrit dans le Programme de promotion de la filière bois régionale. Il est complémentaire à d'autres projets de développement en cours dans le canton de Vaud.

Ecopôle industriel bois

Doit représenter une zone d'activité particulière (qui répond à des besoins spécifiques liés à une filière économique donnée). Il s'agit d'abord de permettre l'installation des activités liées à la transformation du bois, donc d'initier des synergies entre les jeunes entreprises et celles bien implantées dans le contexte économique local. Le projet doit ainsi renforcer la filière et les compétences et permettre la création d'emplois. Il cherche également à favoriser les circuits de proximité, notamment avec la scierie de La Rippe, et valoriser la ressource naturelle régionale. Il s'inscrit donc dans une démarche durable.

Les travaux pour le projet de développement d'un écopôle industriel bois dans la région de Nyon se sont poursuivis par une étude préliminaire en aménagement du territoire. Elle a permis de comparer, par une analyse multicritères comparative, cinq sites pour le développement d'un Ecopôle industriel bois dans la Région de Nyon. La DGTL a été informée des résultats. Les retours des communes concernées par l'étude, ont été pris en compte. Les résultats identifient la parcelle située sur la commune de la Rippe comme la meilleure option.

Cette étude servira de base pour un argumentaire sur l'utilité de développer un écopôle industriel bois à cet endroit. Les réflexions foncières à ce sujet se dérouleront en parallèle au développement de stratégies de gestion des zones d'activités mené sur l'ensemble du canton par les régions et les agglomérations.



Photographie © Delphine Schacher

5. COLLABORATIONS ET AUTRES PROJETS

PHR Économie – Agridea – Fabrication de boîtes à Vacherin

Agridea a piloté durant 3 ans le «Programme pilote Territoire d'action Économie» (PHR-Économie) du seco sur l'arc lémanique, auquel le Programme de promotion de la filière bois régionale est associé.

Durant l'année 2019, dernier volet du PHR-Économie, le travail sur le développement d'une entreprise de la Vallée de Joux active dans la fabrication de boîtes à Vacherin a été poursuivi. Coordonnés par Agridea, les travaux ont permis un rapprochement entre la filière bois et l'interprofession du Vacherin Mont-d'Or. Des essais pilotes sont en cours pour la collaboration entre le fabricant de boîtes et une scierie régionale.

Autres engagements du Programme de promotion de la filière bois régionale

Plan directeur forestier (PDF) Montagnes jurassiennes

Le Programme de promotion de la filière bois régionale a répondu à la mise en consultation du PDF Montagnes jurassiennes.

176^e Assemblée annuelle de la Société forestière suisse – 29, 30 et 31 août 2019 sur le Rigi (SZ)

Le Programme de promotion de la filière bois régionale a été invité à participer à la traditionnelle «discussion au coin du feu» (Kaminfeuergespräch) lors de l'Assemblée annuelle de la Société forestière suisse. Le Programme a saisi cette occasion pour présenter les enjeux actuels et les visions d'avenir pour la filière courte du bois.

Relations avec les régions non-partenaires

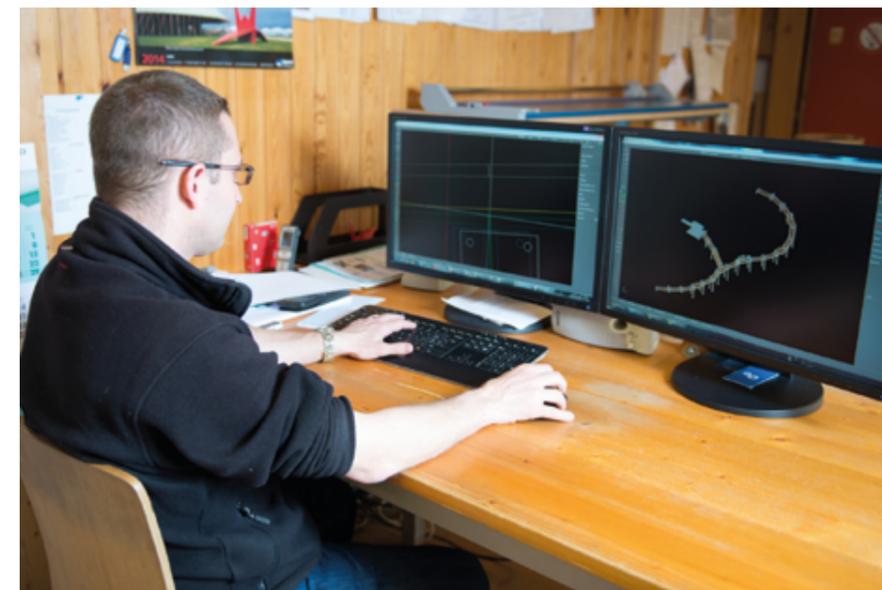
En 2019, les liens avec les régions économiques de la CODEV non-partenaires du Programme ont été intensifiés, avec leur collaboration à l'analyse des besoins fonciers de la filière bois.

Communautés d'action régionales de Lignum (CARs Romandes)

Le Programme de promotion de la filière bois régionale a participé sur invitation aux réunions des Communautés d'action régionales de Lignum qui regroupent tous les cantons romands.

Inspecteurs forestiers du canton de Vaud

Pour stimuler les collaborations et les échanges, le Programme ainsi que ses actions ont été présentés aux inspecteurs forestiers du canton de Vaud.



Photographie © Delphine Schacher

6. FINANCEMENT DU PROGRAMME ET DES ACTIVITÉS

Dépenses 2019

Le schéma ci-dessous illustre les dépenses en pourcent du Programme de promotion de la filière bois régionale en 2019, selon les domaines d'activités.

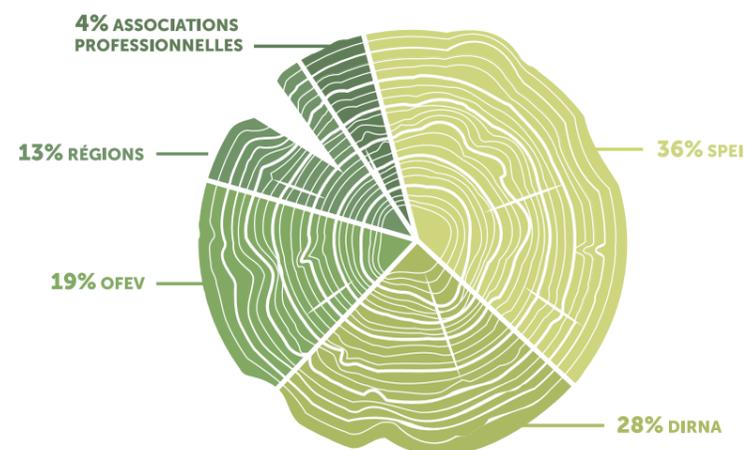
Les sources de financement du Programme sont multiples. Les partenaires signataires du Programme, associations régionales et organisations professionnelles, contribuent financièrement au Programme. Ils y contribuent également par des prestations en nature.

En outre, les actions concernant l'optimisation de l'utilisation du bois en cascade font partie des priorités du plan d'action bois de l'OFEV qui contribue également financièrement au programme.



Financement 2019

Le schéma ci-dessous illustre les soutiens obtenus par les partenaires signataires et les organismes de soutien en pourcent pour l'année 2019.



7. PERSPECTIVES

Le plan d'actions pour 2020 est basé sur la continuité des activités entamées, le déploiement de nouvelles actions et la préparation de la phase suivante. Il concernera en particulier :

- La poursuite des activités de sensibilisation auprès des différents publics cibles et la mise en œuvre de la stratégie développée pour la sensibilisation du grand public.
- L'élaboration de fiches objets pour mettre en valeur les entreprises impliquées dans la réalisation de construction en bois suisse.
- La sensibilisation des architectes.
- Le développement de l'offre de soutien aux entreprises de la filière bois, en particulier pour la première transformation.
- Une collaboration étroite du programme avec Lignum Vaud dans le cadre de la journée des communes par l'organisation d'une excursion et la mise en place d'un stand.
- Le soutien au projet piloté par Agridea pour la fabrication de boîtes à Vacherin avec des entreprises bois régionales.
- La transmission de l'analyse des besoins fonciers et du catalogue de recommandations auprès de différents organismes (canton, communes, régions).

Préparation de l'avenir du Programme

Le Programme est unique dans son ancrage territorial et dans sa capacité à se mettre en réseau avec d'autres partenaires complémentaires. De nombreux organismes sont actifs dans le domaine de la promotion du bois. Par conséquent, plutôt que de déployer beaucoup de ressources à développer de nouveaux projets, le Programme entend maximiser ses moyens en développant des synergies pertinentes, efficaces, durables avec des partenaires aux valeurs similaires.

Dans cette optique, le Programme entend clarifier les objectifs et les rôles de chacune des entités avec lesquelles une relation de partenariat est engagée.

Parallèlement, il entend continuer à évoluer et ouvrir ses horizons en saisissant les opportunités d'actions concertées avec des entités d'autres régions.



Photographie © Delphine Schacher

8. ANNEXES

Tableaux avec les membres des différents organes du Programme de promotion de la filière bois régionale en 2019.

L'assemblée des partenaires est en charge des décisions d'ordre stratégique, financier et politique.

Membres de l'assemblée des partenaires en 2019	
Représentants	Partenaires signataires
Bertrand Meylan, vice-président Eric Duruz	ADAEV
Philippe Duvoisin, jusqu'en juin 2019 Yvan Pahud, dès novembre 2019 Christine Leu, jusqu'en octobre 2019 Lisa Juniat, dès novembre 2019	ADNV
Luc-Etienne Rossier Oscar Cherbuin	ARCAM
Daniel Rossellat Nathalie-Raya Etter, jusqu'en avril 2019 Olivier Haener (ad interim) dès mai 2019	Région de Nyon
Jean-Luc Fontannaz Philippe Humbert, jusqu'en juin 2019 Laurence Pinel, dès juillet 2019	CBOVd
Michel Ducommun Georges Zünd	Fédération vaudoise des entrepreneurs
Gilbert Gubler, président Didier Wuarchoz	La Forestière
Philippe Nicollier Reto Emery	Lignum Vaud
Représentants	Partenaires cantonaux
Jean-François Métraux, jusqu'en octobre 2019 Jean Rosset dès novembre 2019 Eric Treboux	DGE forêt
Véronique Martrou	SPEI

Le bureau du programme est en charge de la conduite opérationnelle et technique.

Membres du bureau du programme en 2019	
Représentants	Organisation
Nathalie-Raya Etter, Direction du programme Olivier Haener (ad interim), dès mai 2019	Région de Nyon
Christine Leu, représentante Cotech C, jusqu'en octobre 2019 Lisa Juniat, représentante Cotech C, dès novembre 2019	ADNV
Véronique Martrou	SPEI
Marc Morandi	Fédération vaudoise des entrepreneurs
Philippe Nicollier, représentant Cotech A	Lignum Vaud
Eric Treboux, représentant Cotech B	DGE Forêt
<i>Christiane Maillefer, Coordination du programme</i>	<i>Programme filière bois régionale</i>

Les commissions techniques sont en charge de la mise en œuvre d'actions et de mesures dans les domaines spécifiques. Ses membres offrent la force de proposition, d'analyse et d'expertise dans leur domaine.

Membres de la CoTech A en 2019 Promotion et information (différents publics cibles)	
Représentants	Organisation
Philippe Nicollier, Délégué au bureau	Lignum Vaud
François Godi	CBOVd
Didier Wuarchoz	La Forestière
<i>Christiane Maillefer, Coordination du programme</i>	<i>Programme filière bois régionale</i>

Membres de la CoTech B en 2019 Soutien aux entreprises et formation-innovation	
Représentants	Organisation
Eric Treboux, Délégué au bureau	DGE forêt
Eric Duruz	ADAEV
Jean-Bernard Marclay, jusqu'en septembre 2019	Fédération vaudoise des entrepreneurs
Oscar Cherbuin	ARCAM
Jean-Michel Stauffer	Innovaud
<i>Christiane Maillefer, Coordination du programme</i>	<i>Programme filière bois régionale</i>

Membres de la CoTech C en 2019 Instruments politiques et développement territorial	
Représentants	Organisation
Christine Leu, déléguée au bureau, jusqu'en octobre 2019 Lisa Juniat, déléguée au bureau dès novembre 2019	ADNV
Nathalie-Raya Etter, jusqu'en avril 2019 Olivier Haener (ad interim), dès mai 2019	Région de Nyon
Jean-Luc Fontannaz	CBOVd
Luca Maurizio	ARCAM
Jean Rosset jusqu'en novembre 2019	DGE forêt
<i>Christiane Maillefer, Coordination du programme</i>	<i>Programme filière bois régionale</i>

